La Voulte-sur-Rhône

Vers vous !

Education : Réforme des rythmes scolaires

Cadre de vie et Travaux : PLU et AVAP

Reportage : Communauté d'agglomération

Ville de La Voulte sur Rhône

Agenda 21 local

ville internet @@@ 2013

JUIN 2013

Gérard Béal

Nouveautés à découvrir
3 ateliers :
• Culinaire
• Pâtissier
et cuisine santé-minceur
animés par des professionnels dans notre magasin
Contactez-nous : 04 75 62 45 09
ZA Grange Neuve - 4 Route de Beauchastel
07800 LA VOULTE SUR RHONE

SOUDURE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
CHAUDRONNERIE
SARL MOLINA & FILS
ZI - Quai Jean Jaurès - 79, Allée Marc Seguin BP 31
07800 LA VOULTE S/RHONE
Tél. 04 75 44 58 42
Fax : 04 75 44 59 18
Email : secretariat@etsmolina.fr

Toutes Réparations
Toutes Marques
Fabrice ESPEISSE
06 60 73 44 83
fabmotors@free.fr
Quartier Montgros
Chemin des Saules
26250 LIVRON / DROME
www.fabmotors.com

STEPH BRICO DEPAN'
Auto- ENTREPRENEUR
à votre service
INTERIEUR -EXTERIEUR
RODET STEPHANE
stephane.rodet0788@orange.fr
06 26 61 35 90
04 75 60 07 91
Rue Gerbault Les petits Robins
26250 Livron sur Drome

STEF TAXI
Tous types de transports
24h/24
7 jours/7
Médicalisés
- dyalises
- rayons
- consultations

Professionnels
Touristiques
Particuliers
13, rue Boissy d'Anglas - 07800 LA VOULTE/RHÔNE
Le Village - 07160 ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD
Tél. : 04 75 43 97 61

Nouveau
METS LAGOMME !
VENTE ET MONTAGE DE PNEUS NEUFS ET OCCASIONS, VIDANGE, FREINS, BATTERIE, AMORTISSEURS
HORAIRES D'OUVERTURE :
DU LUNDI APRÈS-MIDI AU SAMEDI MATIN DE 9H À 12H ET 14H À 18H
MICKAEL BOIS
Z.A. ALLÉE DES PÊCHEURS
07800 ST GEORGES LES BAINS
06 73 92 40 36

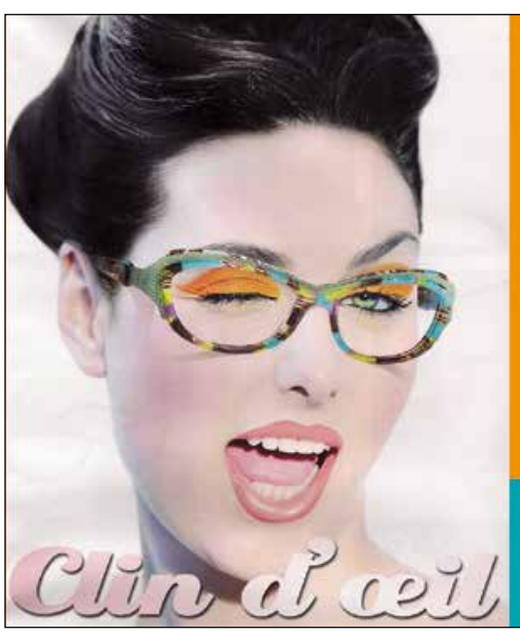

OPTIQUE CHALVIN
Florence CHALVIN
Optique • Solaire • Lentille de contact
2 opticiennes diplômées à votre service
04 75 62 44 52
31, avenue Marx Dormoy
LA VOULTE SUR RHÔNE
Votre 2e paire
pour 1€ de plus !

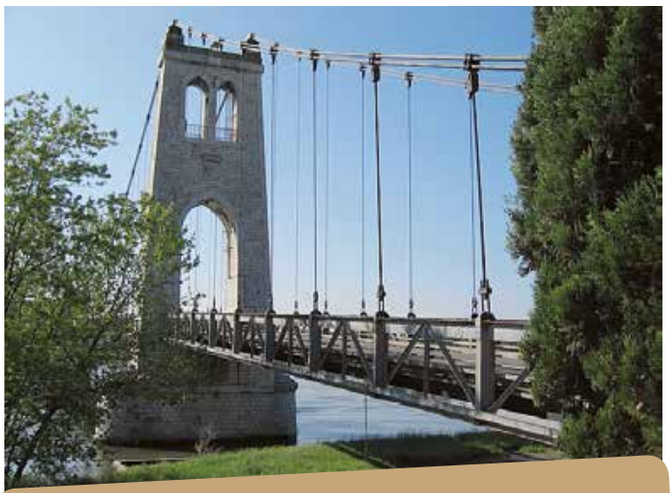

Sommaire

Agenda 21 & Développement durable.. p.5
Cadre de vie et travaux p.6-7
Action sociale & solidarité p.7
Education..... p.8
Citoyenneté p.9-10
Vie de la mairie / Econnomie p.11-12
Animation & culture.....p.13-15
Reportage p.17
Sports p.18
Bloc notes p.20

Editorial

Marc Bolomey

En septembre prochain, les élèves des écoles voultaines feront leur rentrée sous le signe de la réforme des rythmes scolaires. En effet, notre commune a fait le choix de s'engager sur ce chemin dès la rentrée 2013. Ce choix, nous l'avons fait car nous sommes convaincus que cette réforme sert au mieux l'intérêt de l'enfant et contribue à assurer l'égalité entre les élèves : c'est la possibilité de leur proposer des activités qu'ils ne feraient pas chez eux, c'est aussi respecter leur rythme en répartissant mieux le temps consacré à l'apprentissage scolaire. Pour les parents, nous avons souhaité que la mise en place de cette réforme ne complexifie pas l'organisation des journées. Ainsi, les enfants seront toujours pris en charge jusqu'à 16h30 et les activités proposées seront gratuites. Vous trouverez plus de précisions sur ces changements dans ce numéro de « La Voulte-sur Rhône, vers vous ! ».

Pour les élus aussi, la rentrée 2013 sera studieuse. Nous continuerons à travailler pour que la transition vers la future communauté d'agglomération se fasse dans les meilleures conditions. En mai, des délibérations ont déjà été prises quant aux compétences de la future entité qui prendra le nom de « Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ».

En attendant, nous aurons tous l'occasion de nous divertir grâce au programme chargé des animations estivales à La Voulte-sur-Rhône : la fête de la musique, une exposition sur le thème de la police scientifique, le spectacle des Fonderies, la fête foraine, les kiosques à musique, les marchés aux puces, le marché hebdomadaire, et avec aussi une grande soirée familiale le 4 juillet où chacun pourra s'imaginer dans la peau de Sherlock Holmes.

J'espère que vous serez nombreux à participer à ces différentes manifestations car elles représentent aussi l'occasion de vous rencontrer et de passer des moments agréables ensemble.

Je vous souhaite à tous un très bel été ensoleillé.

Marc Bolomey,
Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Vice-président du Conseil général de l'Ardèche.

Directeur de la publication : Marc BOLOMEY, Maire de La Voulte-sur-Rhône
Rédaction : Annie Mura - Empreintes Créatives
Crédits photos : M. Hudelot, R. Martinez, Mairie de La Voulte-sur-Rhône, D. Desaleux, ADT07
Maquette, régie publicitaire et impression : CGEO

Notaires

SCP Fraisse Jean-Marie et Fraisse Olivier

Notaires associés

LA VOULTE / CHARMES

Tél.: 04 75 62 43 37
04 75 60 85 42

LA VOULTE SUR RHONE
appt. 82m² à restaurer
cave, grenier, garage, jardinet
Prix : 58.000€ / Réf : 728

BEAUCHASTEL
Maison de village composée
de 2 logements, poss de les réunir
Toiture refaite, caves, cour
Prix : 148.000 € / Réf : 723

LA VOULTE SUR RHONE
Maison de village
avec caves et terrasse
Prix : 73.500 € / Réf : 711

Service Immobilier : 04.75.62.49.18

BOIS Dominique
ESPACES VERTS
B.P 7 - 07800 BEAUCHASTEL
ENTRETIEN - CREATION - IRRIGATION
Tél. 04 75 85 33 79 - Port. 06 79 84 19 84

Helioscop
énergies renouvelables
Solaire - Bois - Eolien
Avenue Denis PAPIN — **04 75 82 85 64**
ZA La Fauchetière 2 — **infos@helioscop.fr**
26250 LIVRON — **www.helioscop.fr**

REBOULET
RESTAURATION D'HABITATS ET DE PATRIMOINE ANCIENS
26250 Livron-sur-Drôme © 04 75 61 60 56
WWW.RENOVATION-REBOULET.FR

POMPES FUNEBRES
MARBRERIE BERTRAND
Organisation d'obsèques
Chambre funéraire
Contrats obsèques
Articles funéraires
Transports France et étranger
Habilitation
Permanence 24h/24 - 7j/7
Tél. 04 75 62 43 27
6, route de Beausoleil - La Voulte

SOLUTIONET
ETANCHER RÉNOVER PROTÉGER
Spécialiste en Revêtements de Protection
> Recherche, Diagnostic et Réparation de FUITES
> Étanchéité de toitures-terrasses et balcons
Nouveau :
www.solutionet.eu
3 rue des Fontenelles - BP 39 - 07800 La Voulte-sur-Rhône
Tél. 04 75 85 36 36
Fax : 04 75 62 48 13 - E-mail : info@solutionet.eu

EURECAT
TRAITEMENT DE CATALYSEURS
ZI Jean-Jaurès - BP 45
07800 La Voulte sur Rhône
Tél. 04 75 62 04 02 - Fax : 04 75 85 32 69
e-mail : eurecat@eurecat.fr
www.eurecat.fr

Agenda 21 & développement durable

« Cultiver son havre de paix »

Au cœur des Jardins Familiaux, on bêche, on bine, on plante… C'est tout un art. Tout en cultivant son jardin, on cultive son coin de paradis en nourrissant la relation avec d'autres jardiniers. Echange de bons procédés, on offre des graines et on gagne des boutures… Ainsi se décline la recette des « havres de paix », recette jamais égalée.

Une cinquantaine de Jardins Familiaux, parcelles d'environ 150 m², a été mise à la disposition des habitants par la Compagnie Nationale du Rhône. « La CNR ne souhaitant plus en assurer la gestion, la commune a sollicité la création d'une association », précise Yvon Vialar, adjoint délégué aux Affaires Sociales, Solidarité et Accessibilité. Pour Sylvestre Petat, chargé de mission Agenda 21 : « l'idée est de créer du lien social, d'instaurer une convivialité ».

Somme toute, le bonheur n'est peut-être pas chose compliquée. Loin de la vie trépidante, des embrouilles et autres carabistouilles, juste suspendre le temps, se mettre au vert et cultiver son jardin en toute tranquillité sur fond d'air pur et de convivialité.

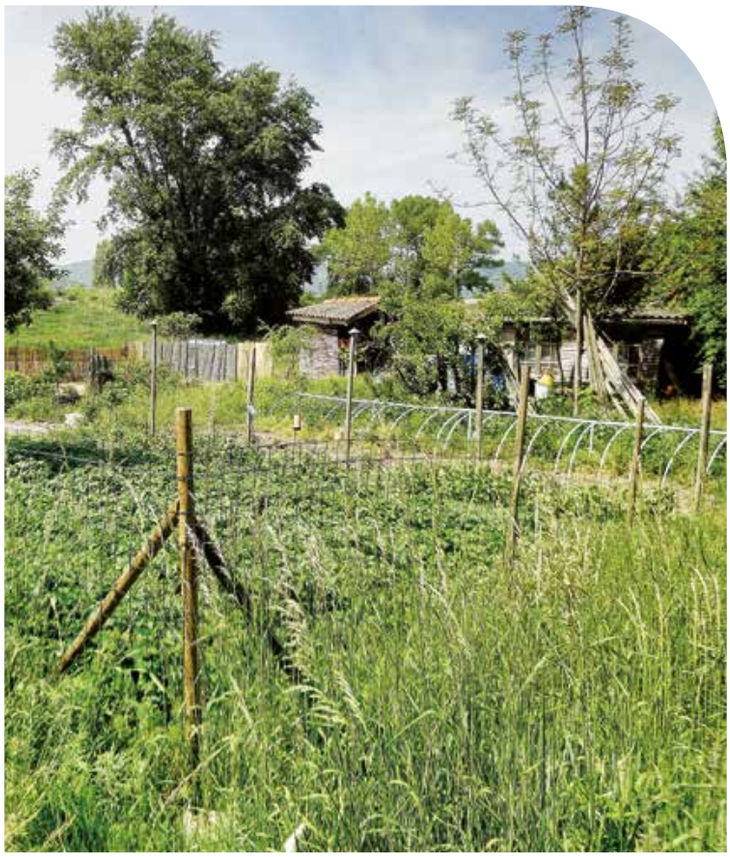

Si vous êtes intéressés
Faites la demande auprès de Marie Christine MONDIN
au 06 43 36 13 29

Le covoiturage
une conduite éco-responsable

L'aire de covoiturage nouvellement créée rue René Cassin à La Voulte-sur-Rhône s'inscrit dans le cadre d'un schéma directeur bi-départemental du covoiturage. Elle offre une vingtaine de places et deux panneaux de signalisation indiquent sa présence.

Avant la création de cette aire officielle, les adeptes du covoiturage se rencontraient place Etienne Jargeat. Ils bloquaient ainsi, des journées entières, des places de parking sur un espace très fréquenté en plein centre ville.

Le covoiturage représente un gain réel en termes d'émissions de CO_2, de réduction du trafic mais aussi de sécurité… Cette nouvelle pratique, apparaît-elle comme une solution d'avenir ? Tout porte à le croire.

Plus d'informations : ecovoiturage0726.fr

La nouvelle aire de covoiturage, rue René Cassin

Développement durable et concertation à la une

Il était une fois un château (XIV-XVIIe siècle), un bourg castral… Les Fonderies verront le jour en 1919, éléments parmi d'autres, d'un patrimoine historique d'une richesse exceptionnelle. Sans oublier le patrimoine naturel comme le site de la Boissine classé Espace Naturel Sensible… Comment rendre cohérents respect du patrimoine et dynamiques d'aménagement ? Héloïse Lefort, adjointe déléguée à l'urbanisme et aux travaux, se penche sur la question.

La commune a choisi de mettre en œuvre une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Quel intérêt présente l'AVAP ? Son objectif général est de protéger et mettre en valeur du patrimoine bâti et des espaces publics et paysagers, dans le respect des principes du développement durable. Elle propose également une meilleure concertation avec l'ensemble des acteurs.

Introduction de fiches pratiques. « L'AVAP doit notamment permettre une meilleure compréhension des enjeux par les propriétaires de bâtiments concernés et rendre possible la réalisation de travaux dans des conditions satisfaisantes. Elle participera également à la valorisation du cadre de vie et à la stratégie de développement touristique communale », commente Héloïse Lefort. La mise en place de l'AVAP part d'un diagnostic architectural et patrimonial. Dans le cadre de cette procédure, la commune et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) mènent une négociation et vont vers une vision commune de la cité. Il fut un temps où seul l'ABF avait droit au chapitre. Au final, comment se traduira l'AVAP ? Elle donnera lieu à un règlement qui expliquera le pourquoi et le comment de telles démarches à effectuer… Le règlement sera accompagné de fiches pratiques claires et précises.

Périmètre et règlement. Les membres d'une instance officielle composée d'élus, de l'ABF, de représentants de l'économie locale et de référents en matière de patrimoine local sont notamment chargés de discuter du périmètre et participent à l'élaboration du règlement. Cette instance est animée par un bureau d'étude spécialisé composé d'une architecte et d'une urbaniste.

AVAP et PLU concomitants. Dans la commune, l'élaboration de l'AVAP est concomitante avec celle du PLU (Programme Local d'Urbanisme). Il y a alors coordination entre les 2 projets et un seul règlement est élaboré sur le périmètre de l'AVAP « Mener les deux procédures de front garantit la cohérence de la stratégie de développement communale » conclut Héloïse Lefort.

Vision paysagère et écologique

« Autour du PLU, on est dans une réflexion sur la Voulte-sur-Rhône au XXIe siècle. On est vraiment dans la préparation de la ville de 2030, au moins », précise Marc Bolomey, maire de la commune. Focus sur un des objectifs du PLU, la biodiversité et la mise en œuvre des trames vertes et bleues.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme. L'un de ses objectifs porte sur la préservation et la remise en bon état du réseau de trames vertes (espaces terrestres végétalisés) et trames bleues (des espaces aquatiques). Comment procède-t-on ? Un repérage fin de ces espaces est réalisé ainsi qu'une analyse de leur rôle à l'échelle supra-communal, permettant une définition précise des zones dans lesquelles les enjeux naturels et de protection de la biodiversité sont les plus importants.
Ces trames participent à la préservation des ressources, à la qualité paysagère, sans oublier la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire (espaces de calme, déplacements doux, tourisme vert…).

Les trames bleues de la commune

Le Rhône constitue un axe majeur de la migration des oiseaux et propose des zones de repos et de reproduction pour de nombreuses espèces remarquables. L'Eyrieux est un affluent qui représente un axe secondaire permettant aux oiseaux de rejoindre l'axe du Rhône. Le fleuve est aussi l'habitat d'un grand nombre de poissons dont certaines espèces sont très rares. Beaucoup d'insectes dépendent également des cours d'eau et des zones humides annexes. De plus, le Rhône se révèle être un espace de reconquête pour certaines espèces emblématiques comme le Castor d'Europe (Castor fiber).

Les trames vertes de la commune

Les espaces boisés, associés aux prairies naturelles, sont essentiels pour la conservation de la flore. Ils sont également utilisés par la moyenne et la grande faune notamment pour leurs déplacements. Cependant, l'urbanisation croissante menace ces espaces de réduction et de morcellement. Les espaces de nature ordinaire participent aussi au réseau écologique local, assurant les continuités entre les espaces plus remarquables.

Réunion publique PLU le jeudi 20 juin à 19h à la salle des fêtes

Action sociale & Solidarité

La liaison froide fait recette

Si, hier, le nombre de repas livrés par l'Association d'Aide à Domicile * dans la commune était limité, ce n'est plus le cas aujourd'hui grâce à l'introduction de la liaison froide.

L'AAD (Ardèche Aide à Domicile) vient de modifier son système de livraison de repas à domicile. Depuis le 20 mars, la liaison froide remplace la liaison chaude. La liaison froide se présente sous forme de sachets à consommer par le bénéficiaire quand il le souhaite, avec l'aide des aides à domicile chargées de la livraison si besoin.

Pour Fanny Monteil, responsable secteur Saint-Laurent/Saint-Cierge « avec cette nouvelle formule, on est en mesure de distribuer beaucoup plus de repas, sans aucune contrainte horaire, du lundi au dimanche. Autre avantage, plus de risques bactériels ». Le transport plus aisé en liaison froide représente également un gain de temps considérable, temps qui peut alors être consacré à échanger avec le bénéficiaire.

Bienvenue à la liaison froide et aux contacts chaleureux.

Quoi de mieux ?

*Les repas livrés par l'AAD sont financés par le Centre Communal d'Action Sociale.

AAD ardèche aide à domicile
pour mieux vivre le quotidien

Pour s'inscrire au portage de repas à La Voulte-sur-Rhône :

AAD – Antenne de La Voulte-sur-Rhône

9, rue Valentin

04 75 62 21 87

L'AAD modifie son système de livraison de repas à domicile, de nouvelles personnes peuvent s'inscrire.

Éducation

« On va vers plus d'égalité scolaires et on offre des champs nouveaux »

Nous sommes convaincus que cette réforme sert au mieux l'intérêt des élèves », affirme Nicole Philippon, adjointe déléguée aux Affaire scolaires et à la Jeunesse, en parlant du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. C'est la raison pour laquelle la municipalité s'est lancée dans la mise en place de cette réforme dès la rentrée prochaine. Un véritable défi.

Les emplois du temps répartis jusqu'alors sur 4 jours, le seront dorénavant sur 4 jours et demi. La tranche horaire 15h45-16h30 des lundi, mardi, jeudi et vendredi sera dévolue à des activités périscolaires (APS) basées sur le volontariat des enfants et des parents. Avant/après ? Où se situe la différence et quel est l'intérêt ? Cette réforme des rythmes scolaires n'ajoute pas seulement une demi-journée dans la semaine, elle modifie également le temps de chaque journée en augmentant le temps d'activité périscolaire. Les élèves passeront autant d'heures à l'école, ils seront toujours pris en charge jusqu'à 16h30. Par contre, ils consacreront moins de temps par jour à des activités d'apprentissage scolaire et plus de temps à des activités périscolaires d'éducation artistique, culturelle et sportive.

Gratuité des activités

Pour Nicole Philippon et Sylvie Compagnon, directrice adjointe des services, « c'est la possibilité de proposer à des élèves des activités qu'ils ne feraient pas chez eux pour de multiples raisons, notamment financières… On va vers plus d'égalité et on offre des champs nouveaux avec des activités à découvrir ». A cet égard, la municipalité a opté pour la gratuité de ces activités alors qu'aucune obligation n'existe en la matière. L'intervenante en musique, la MJC, les ATSEM… et bien d'autres encore seront sollicitées pour assurer des prestations. « On a calculé que si les 465 élèves des écoles publiques participent aux activités, 30 intervenants seront nécessaires chaque jour ». Pour pallier ce surcroît de travail, une coordinatrice sera nommée à mi-temps. Son rôle : se charger du recrutement des intervenants, de la rédaction des contrats, de l'organisation en général…

L'enfant considéré dans sa globalité

Dans la foulée, sera mis en place le Projet Educatif Territorial, un aspect de la réforme. Il correspond à une approche globale de l'enfant qui prend en compte les 3 temps de sa journée, temps familial, scolaire et récréatif. Comment donner de la cohérence à cette « valse » à 3 temps ? En rassemblant autour de la table les acteurs concernés, parents, enseignants, MJC, Espace Social, Clubs sportifs, Ecole de musique…

50€ par enfant scolarisé

Qu'en est-il du financement de la réforme ? La commune bénéficie d'une dotation de l'Etat de 50 € par enfant scolarisé, dans le public ou le privé. Le coût des activités, difficile à estimer, s'élèverait à hauteur de 120 € par enfant et par an. Affaire à suivre.

Quoi qu'il en soit, de nombreuses réunions se sont tenues. Dans quelques mois, un comité de pilotage verra le jour et un bilan sera dressé en juin 2014. « Nous avons envie que tout se passe bien. Soyons fous, c'est un véritable challenge », concluent Nicole Philippon et Sylvie Compagnon qui insistent sur l'ouverture d'esprit à autre chose, à des champs nouveaux pour l'élève. « La réforme ? Ce n'est qu'un début ! »

Nouvel emploi du temps sur 4 jours 1/2

En matinée

De 8h40 à 11h40 : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Après-midi

De 13h30 à 15h45 : lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 15h45 à 16h30 : activités périscolaires

Restauration scolaire

Les tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2013

Comme chaque année, l'ensemble des tarifs de la restauration scolaire augmentera en moyenne de 3%.

Rappelons que le prix demandé aux familles ne couvre qu'un tiers du prix de revient du repas pour la commune (10€). Ce prix comprend, outre le prix facturé par la société prestataire Ascanis (5,11€), le transport des enfants de leur école jusqu'au restaurant scolaire situé à l'école élémentaire du Centre, l'animation de la pause méridienne, les charges de personnel d'encadrement et les frais de fonctionnement.

Pas de changement pour le fonctionnement du restaurant scolaire : toute réservation doit être accompagnée du paiement correspondant. **« Réserver, c'est payer ! »**

Tarifs de la restauration scolaire 2013/2014

Tranches en fonction du Quotient familial	Prix du repas (habitants de La Voute-sur-Rhône)	Prix du repas (extérieurs)
Egal ou inférieur à 320€	2,90€	3,50€
Supérieur à 320 et inférieur ou égal à 640€	3,30€	4,00€
Supérieur à 640 et inférieur ou égal à 824 €	3,45€	4,15€
Supérieur à 824€ et inférieur ou égal à 1200€	3,80€	4,55€
Supérieur à 1200€	3,95€	4,70€
Service de restauration avec repas fourni par la famille (dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé)	1,20€	1,50€

Dates de reprise des inscriptions et permanences. Du 19 août au 2 septembre 2013 :
Lundi : 7h30 – 12h / 14h – 16h / Mardi et jeudi : 8h30 – 12h / 14h – 16h / Mercredi : 8h30 – 11h30

Une vingtaine d'enfants ont écrit des messages sur la thématique des discriminations et du handicap. Choisis au hasard en Ardèche, des personnes vont recevoir ces courriers et sont invitées à répondre aux enfants toujours preneurs de retours écrits.

Petite exposition pour forte répercussion

Rencontre avec Nicole Philippon, adjointe déléguée aux Affaire scolaires et à la Jeunesse, qui se penche sur la Semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations.

En quoi consistait cet événement qui s'est tenu au du 2 au 12 avril ?

Le collectif Voultain d'éducation contre le racisme et les discriminations (Mairie, Collège des Trois Vallées, Mission locale Centre Ardèche, Espace Social Hannibal, ADSEA - Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte - et la MJC) propose une thématique tous les 2 ans, en l'occurrence pour 2013-2014 : « santé-handicap ». L'action s'appuie sur un diagnostic santé réalisé par l'Espace Social. Le porteur de projet pour cette semaine est la MJC.

A l'origine de cette Semaine, y a-t-il eu un élément déclencheur ?

Oui. L'élément déclencheur fut la présence de Le Pen (Front National) au 2nd tour de l'élection présidentielle en 2002. Une lutte était déjà engagée, notamment contre l'illettrisme. Face à une telle actualité, on a décidé d'aller plus loin.

Quelles actions vous paraissent les plus percutantes ?

L'organisation de tables rondes où intervient, entre autres, André Demoment, représentant du défenseur des Droits en Ardèche. Il y a aussi l'exposition « Handicap ou pas cap », prêtée par Handicap International avec 5 panneaux interactifs dédiés chacun à un thème précis, la perte d'une main, de la vue... Face aux panneaux, les enfants réfléchissent et dans la foulée, un atelier leur est proposé. Comment vit-on un handicap ? Les petits se retrouvent avec une main attachée et tentent de lacer leurs chaussures... Tous les élèves, école publique ou privée, ont pu voir cette exposition, accompagnés par leurs enseignants particulièrement intéressés. Une toute petite exposition qui a eu une forte répercussion.

Echanges fructueux

« Le nouveau Président du Conseil général a souhaité faire assez rapidement la tournée de tous les cantons du département », commente Marc Bolomey, maire de La Voulte-sur-Rhône et Vice-président du conseil général. C'est ainsi que le 22 mars, Hervé Saulignac se rendait dans la cité pour visiter l'entreprise Reyes et le Collège des Trois Vallées.

Une première visite à l'entreprise Reyes a mis en évidence cette société travaillant à l'international, particulièrement dynamique. Au monde économique, a succédé le milieu scolaire avec des rencontres au sein du collège des Trois Vallées. Le bâtiment, malgré un excellent entretien, subit le poids des années. A cet égard, une étude est en cours pour savoir si une rénovation est possible ou une reconstruction nécessaire.

Ensuite, le Président est allé à la rencontre des élus pour parler projets, réalisations, difficultés rencontrées. «La tournée de notre président s'est achevée sur une réunion à Saint-Laurent-du-Pape avec l'ensemble des maires du canton», ajoute Marc Bolomey, visiblement satisfait de cet échange sur le terrain. Le terrain ? Une donnée essentielle.

Le Préfet en déplacement dans la cité

Dominique Lacroix, Préfet de l'Ardèche, a joué la « surprise » en se rendant dans la commune le 26 mars. Il était présent à la réunion qui rassemble chaque année des responsables de la gendarmerie, de la police municipale et de la mairie, liées par une convention tripartite. L'objectif : faire le point sur les actions menées.

Une réunion où un bilan est dressé, une séance qui fait dire au préfet qu'une bonne collaboration existe entre les trois instances. Il insistera d'ailleurs sur la qualité des relations. Le haut fonctionnaire d'ajouter qu'il serait toutefois intéressant d'aller au-delà afin d'améliorer encore la sécurité des concitoyens. Un tour de ville a ensuite été effectué, notamment sur l'aire des gens du voyage. « Nous sommes une des rares communes à avoir réalisé une aire officielle », ponctue Marc Bolomey, maire de la cité. Le préfet visitera également la résidence Hannibal et l'Espace Social où lui sera présentée l'action du PIMMS (Point Information Médiation Multi Services). Une longue discussion sera entamée à propos du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et du PER (Programme de Réussite Educative). A la suite de ces échanges, sera abordé le sujet de la mise en place d'un contrat local de santé. « Cette rencontre a permis de mesurer l'action que nous menons sur le plan social et la bonne gestion des finances publiques », commente le 1er magistrat. Dernier point, le préfet saluera l'arrivée d'un prochain renfort de gendarmerie autorisé par le Préfet de Région sur le territoire voultain.

Une visite impromptue qui renforce le dialogue entre Maire et Préfet, tous deux au cœur de l'organisation administrative française.

Les élus du conseil municipal et le Préfet en visite au PIMMS.

« Je suis fier d'être Français »

Aissa Ben Mohamed

31 ans, marié, un enfant Yanis (3 ans)

Magasinier-cariste pour l'association Tremplin Insertion Chantiers

Comment avez-vous obtenu la nationalité française ?

On l'obtient après 4 ans de mariage avec une personne de nationalité française. Une cérémonie de remise de décrets de naturalisation a eu lieu le 26 mars à la Préfecture. Je m'étais déjà engagé à respecter la loi française et à faire de mon mieux.

Comment avez-vous connu votre future épouse ?

Je suis né en Tunisie et en 2006, je suis parti en vacances en Allemagne pour assister à la coupe du monde de football. Ensuite, je me suis rendu en France pour voir mon frère qui habite La Voulte-sur-Rhône. C'est là que j'ai connu sa voisine, Angélique. C'est le destin, franchement oui.

Qu'avez-vous ressenti à l'obtention de la nationalité française ?

Par rapport à mon fils et ma femme, je suis fier d'être Français. Aujourd'hui, ma vie est ici avec eux. On est bien à La Voulte-sur-Rhône, la ville est propre. C'est génial entre voisins, on connaît tout le monde et tout le monde nous connaît. On est des gens simples, on travaille, on rentre chez nous. Je joue de temps en temps au futsal.

Qu'est-ce qui vous a décidé à fonder une famille ?

Quand on a du travail, on peut se marier, on peut prendre la responsabilité d'une famille, avoir des gamins. Aujourd'hui, je travaille à l'association Tremplin, ça me permet d'assurer leurs besoins. Maryse, ma belle-mère, m'a beaucoup aidé. Je souhaite pouvoir lui rendre ce qu'elle a fait pour nous.

Avez-vous un objet ramené de Tunisie qui vous tienne à cœur ?

Oui. C'est la photo de ma mère. Je lui suis reconnaissant de m'avoir donné la vie, de m'avoir éduqué. C'est elle qui m'a payé le voyage en Allemagne et c'est grâce à elle que je suis ici. La photo est dans le salon et dès que j'ouvre la porte, je la vois.

Citoyens à part entière

Ils ont eu 18 ans cette année ou l'année dernière et ils sont nouvellement inscrits sur les listes électorales. Ils se sont vus remettre, samedi 25 mai à 11h, leur carte électorale par le 1er magistrat, Marc Bolomey. A cette cérémonie de citoyenneté, moment solennel, étaient également présents de nombreux élus.

31 jeunes sont nouvellement inscrits et s'engagent ainsi dans la vie de la cité. Si les anciens se sont battus pour l'obtention de ce droit de vote, les jeunes se montrent dignes de ce combat en suivant l'actualité, en acceptant les responsabilités, en entrant de plain-pied dans leur vie de citoyen avec ses droits et ses devoirs. Accompagnant la carte d'électeurs, ces jeunes ont reçu une mallette contenant le livret du citoyen, des documents relatifs à la commune ainsi qu'un T-shirt, un porte-clés et une clé USB. Tous ont bien conscience des valeurs citoyennes et républicaines : civilité, civisme et solidarité. La citoyenneté est aussi une composante du lien social et, en son temps, Jean-Jacques Rousseau (1712 – 1778) écrivait très justement « Nul n'est isolé, tout est lié ».

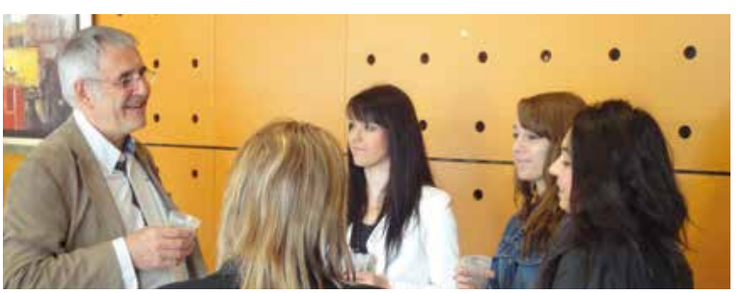

Cette cérémonie est également l'occasion pour le maire d'échanger avec les jeunes.

Vie de la mairie

« Intégrer la modernité dans l'existant »

Julie Ginestet

29 ans, médiatrice du patrimoine

Titulaire d'une carte de guide interprète national – anglais et allemand - entre autres diplômes

En quoi consiste votre mission ?

Je mets en place une programmation de visites guidées et d'ateliers pédagogiques. Il est ici question de patrimoine au sens large, historique mais aussi naturel. Je traite de la période qui va des premiers hommes à nos jours. Des visites thématiques seront mises en place, axées sur « La Voulte-sur-Rhône au Moyen-âge », « L'eau », « La terre industrielle »... Quant aux ateliers pédagogiques, ils sont principalement destinés aux scolaires et étroitement liés à ces thématiques.

Comment vous définiriez-vous ?

Je suis curieuse de tout, sociable et très attentionnée. Par rapport à mon métier, je suis soucieuse du respect de l'environnement et notamment du patrimoine qui, pour moi, intègre la modernité dans l'existant. Il s'agit de préserver, d'animer et de sensibiliser en pensant aux générations futures.

Quels sont vos loisirs ?

Je pratique la danse africaine et j'apprécie son côté convivial. L'effet de groupe est particulièrement intéressant. Lorsqu'on danse, on est accompagné par des percussionnistes et on est en Afrique. Je suis également sensible à tout ce qui est Art de rues, carnaval, tout ce qui rassemble des gens autour d'un événement local.

« Visites Guidées à La Voulte-sur-Rhône »

DATES	VISITES GUIDEES	HORAIRES
Juin et Septembre : Tous les samedis Juillet/Août : Tous les mardis et dimanches	Visite guidée : « Il était une fois La Voulte » RDV devant l'office de tourisme ; sur inscription.	Durée : 2 heures. Samedi (juin et septembre) : départ à 15h. Juillet/Août : Mardi : départs à 10h et 16h Dimanche : départ à 16h
Juillet/Août : Tous les mercredis	Visite guidée : « Chemins d'industries » RDV devant l'office de tourisme ; sur inscription.	Durée : 2 heures. Départ à 16h.
Juillet/Août : Tous les jeudis	Visite guidée : « La Voulte-sur-Rhône au Moyen-âge » RDV devant l'office de tourisme ; sur inscription.	Durée : 2 heures. Départ à 10h.
Juillet/Août : Tous les jeudis	Visite guidée : « Histoires d'eaux » RDV devant l'office de tourisme ; sur inscription.	Durée : 2 heures. Départ à 16h.
Juillet/Août : Tous les mercredis	Visite guidée : « Once upon a time La Voulte » en anglais RDV devant l'office de tourisme ; sur inscription.	Durée : 2 heures. Départ à 10h.
Toute l'année	Visites guidées pour groupes, à la demande : « Il était une fois La Voulte » (français et anglais) « Chemins d'industrie » « La Voulte-sur-Rhône au Moyen-âge » « Histoires d'eaux »	Durée : 2 heures.

Le week-end du 14 et 15 septembre 2013, seront organisées des visites guidées ainsi que des animations à l'occasion des Journées du Patrimoine, dont la thématique nationale est cette année : « 1913-2013 : 100 ans de protection ». Le programme voultain sera bientôt disponible à l'office de tourisme ou sur le site internet de la commune.

Pour toute inscription, demande de visite de groupe ou demande d'information complémentaire, merci de contacter l'office de tourisme de La Voulte-sur-Rhône au 04 75 62 44 36. **Tarifs :** Plein tarif : 4€ / Tarif réduit : 2,50€ / Gratuit : - 12 ans

Vie de la mairie

Ville internet : La cité conforte sa 3e @

« On conforte notre 3e arobase obtenue en 2011, c'est une excellente chose », souligne Marc Bolomey, Maire de La Voulte-sur-Rhône et Vice-président du Conseil général de l'Ardèche. Depuis 1999, l'association des Villes Internet remet chaque année le Label « Ville Internet » aux communes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC (Techniques de l'Information et de la Communication).

Marc Bolomey de préciser que les arobases récompensent un projet global qui concerne la mairie mais aussi l'ensemble des acteurs d'une ville. Pour Jessica Dezelak, responsable web, en charge du site internet de la commune et assistante de communication : « on maintient ce qui avait été mis en place pour tous ». A commencer par le site Internet municipal évolutif, accessible et interactif. L'office de tourisme a également numérisé toutes ses informations et actions, mis en place des bornes wifi accessibles et gratuites ainsi que des QR codes. Les trois arobases correspondent à une véritable reconnaissance de la qualité de cet outil des temps modernes. « Côté mairie, l'important est de poursuivre le développement du numérique », ponctue Marc Bolomey.

Mot de la fin au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche (instance accompagnant les collectivités territoriales dans la maîtrise des TIC) en parlant de La Voulte-sur-Rhône : « Le label 3 arobases (obtenu à deux reprises en 2011 et 2013) correspond à un niveau très honorable puisque la ville de Toulouse, plus de 440 000 habitants a obtenu 3 arobases en 2013 ».

« Je m'attache à la composante humaine »

Jean-Rémi Jouanny

31 ans, papa de Margaux (2 ans)

Fonction : Directeur des services techniques depuis le 1er juin

Formation : Université de biologie/ environnement - Masters professionnel Espace rural et Environnement

Loisirs : VTT, foot, natation, boxe française.

Quel a été votre parcours après vos études ?

Jean-Rémi Jouanny : J'ai assumé la fonction de directeur du centre technique municipal de Fontaine en Isère (22 000 habitants). Depuis longtemps je ressentais un besoin, celui de rejoindre le monde rural. A La Voulte-sur-Rhône, j'aurais moins d'agents à piloter et beaucoup plus de responsabilités. La taille de la commune permet un environnement plus humain et privilégie l'aspect relationnel.

Comment envisagez-vous le poste ?

On peut travailler avec différentes approches, la commune a la fibre environnementale et je suis en phase avec cette dimension assez développée dans la commune. Si à Fontaine je gérais seulement du quotidien, ici la possibilité m'est offerte de travailler sur un PLU (plan local d'urbanisme) en pleine refonte ou bien encore sur de grands chantiers comme la salle polyvalente, des actes qui engagent pour des années.

Quelle qualité allez-vous mettre en œuvre plus particulièrement ?

J'ai une grande capacité d'écoute et je suis diplomate. Mon idée est plutôt de tirer les agents vers le haut, de valoriser leur travail et leurs compétences et d'être à l'écoute de leurs propositions. Je suis leur supérieur hiérarchique, pour autant ce qui m'importe c'est la notion d'équipe.

Sur le plan professionnel quelles sont les valeurs auxquelles vous êtes le plus attaché ?

Bien plus qu'aux différentes tâches, je m'attache à la composante humaine dans le travail. Je suis également très sensible aux notions d'intérêt général et de service public.

Économie

Enfin, un avenir pour Le Musée

« Je suis satisfait que quelqu'un ait acquis le bâtiment de l'ancien hôtel-restaurant Le Musée » apprécie le maire, Marc Bolomey. Ce bâtiment était en vente depuis quelques années. Pour l'instant, l'acquéreur attend le permis de construire pour la modification des façades. L'immeuble sera loué pour l'exercice d'une activité commerciale et pour des bureaux. « Nous avons cherché dans le domaine de l'hôtellerie- restauration avant d'abandonner l'idée et nous sommes donc contents de la suite des événements ». Le projet pourrait devenir réalité courant 2014.

Animation et Culture

La main verte et rien d'autre

La 18e édition de Jardissimo a rassemblé 37 exposants, des horticulteurs et pépiniéristes, enchantés d'avoir participé à la manifestation. De nombreuses animations ont égayé ce rendez-vous incontournable de l'année.

A commencer par les interviews des exposants et intervenants réalisées par Myriam Gagnaire, présentatrice sur France 3. Autre animation, la présentation par les comédiens de la MJC de saynètes tirées de L'Auberge Rouge, spectacle qui sera interprété aux Fonderies fin juin. Les membres de la Gamme Dorée ont, eux aussi, donné un extrait de leur spectacle et ont remporté un franc succès.

Sur fond de Rosalies

Au cœur de Jardissimo, les outils de jardin ont eu la part belle, certains anciens, d'autres insolites. Ils étaient présentés par l'APER d'Etoile-sur-Rhône (Les Amis du Patrimoine Etoilien et Rural). Main verte encore et toujours avec 2 expositions sur les jardins et les légumes à la salle Lucie Aubrac. Tout ceci, sur fond de Rosalies nouvelle génération issues de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Tout l'été, ce doux moyen de transport ravira petits et grands sur la Dolce Via. Rendez-vous en 2014 pour la prochaine édition, le lundi 21 avril précisément.

Les élus du conseil municipal testent les rosalies.

Associations en fête

Samedi 7 septembre de 10h à 18h : une cinquantaine d'associations présenteront leurs activités sportives, culturelles… Chaque habitant aura la possibilité de s'informer, de découvrir ou redécouvrir le tissu associatif voultain.

Complexe sportif Battandier-Lukowiak

Renseignements : Audrey Bernard au 04 75 74 14 63

Fête de la musique

Vendredi 21 juin 2013, nombreuses animations dans la commune. Une scène sera installée par la mairie au Parc Baboin-Jaubert. Programme disponible sur le site internet de la commune.

Le public s'est donné le « Mot »

Du 8 au 16 avril, les jeux et les livres s'étaient donnés rendez-vous à la bibliothèque à l'occasion de l'événement « Les mots en l'air ». Les Voultains en nombre s'étaient donné le mot pour participer.

Le mardi 16 avril à 19h, les petits ont joué le jeu, ils étaient en pyjama pour écouter des histoires avant de plonger dans les bras de Morphée. La conteuse Mireille Bevilacqua était, pour sa part, en barboteuse. Quant aux parents, ils n'avaient pas osé franchir le pas, « la prochaine fois », ont-ils promis. La lecture, le bonheur des mots, la chaleur de voix, tout prédisposait au bien-être et au sommeil. Savoureux ! Encore une histoire s'il te plaît… avant de rêver.

Les ateliers jeux d'écriture sur les expressions de la langue française, co-animés et co-organisés par l'Espace Social Hannibal et la bibliothèque, ont également connu une grande affluence. L'intervention de Lucie Albon, (illustratrice et auteur de bandes dessinées et de livres jeunesse) auprès de la crèche et des collégiens le lundi a été très appréciée.

Pour « Les Mots en l'air » 2013, la bibliothèque (associée à l'Espace social), a été vécue comme un espace festif et intergénérationnel, où le livre et l'écrit sont un jeu à expérimenter ensemble.

Toutes ces animations étaient gratuites

Fête de la Science

Du 30 septembre au 31 octobre à la salle Lucie Aubrac :

Exposition sur le patrimoine industriel de La Voulte-sur-Rhône et d'Ardèche.

Du 1er au 4 octobre sur le site de la Boissine :

Semaine de la Science avec des ateliers en semaine pour les scolaires autour de la paléontologie et de la nature.

Vendredi 4 octobre (après-midi et début de soirée) et samedi 5 octobre (toute la journée) :

Mini-village des Sciences avec de nombreux exposants. Des ateliers et des animations seront proposés au public. Programme complet dans le prochain magasine de la commune. (Organisé par la MJC)

Vendredi 4 octobre :

Projection en soirée du film La grotte des rêves perdus, film de Werner Herzog sur la grotte Chauvet, en présence d'un représentant de l'équipe Chauvet. (Partenariat ville et MJC)

Du 7 au 18 octobre au site de la Boissine : Bruno Caze, responsable scientifique et médiation, réalisera des animations autour de la paléontologie auprès des classes de SVT (Science et vie de la terre) du collège.

Animation et Culture

Zoom sur la police scientifique

Du 18 juin au 12 juillet 2013, la commune organise, en partenariat avec l'Arche des Métiers (CCSTI de l'Ardèche), un événement festif sur le thème de la Police Scientifique.

Exposition « Police Scientifique » du 18 juin au 22 juillet

Mardi : 16h-18h, Mercredi : 10h-12h et 14h30-19h, Vendredi : 10h30-12h et 16h-18h, Samedi : 9h-12h. Salle Lucie Aubrac

Comment réalise-t-on une reconstitution faciale ? Qu'est-ce que l'odorologie ? Cette exposition, réalisée par Kasciopé (CCSTI de la Drôme en partenariat avec la Sous-direction Nationale de la Police Technique et Scientifique), explore les techniques employées par les scientifiques pour prélever et analyser les éléments d'une scène de crime.

Jeudi 4 juillet, de 19h à 23h : Enquête au Château

Lieu : Terrasses, rue du Château

Stationnements : parking Grand place (devant le Château) ou près de l'Eglise Saint-Vincent ou+ place Etienne Jargeat. Puis à pied prendre le passage des Ecluses, la Grand rue, le passage Azemar, la rue du Mirat.

A partir de 8 ans. En cas d'intempéries, Bibliothèque Lucie Aubrac.

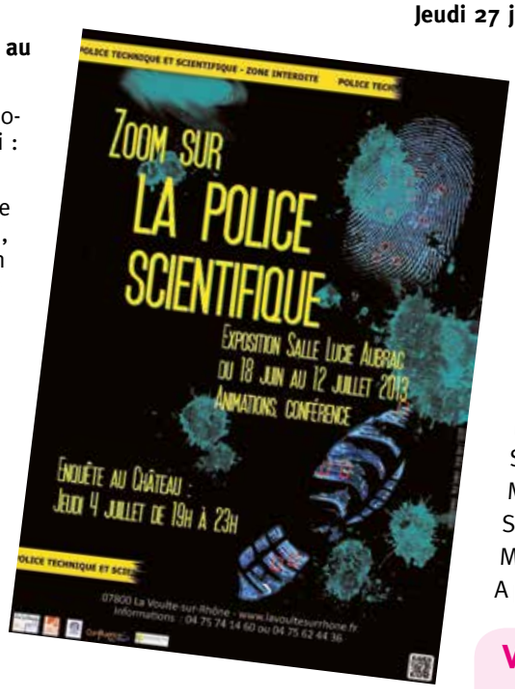
POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE - ZONE INTERDITE
ZOOM SUR
LA POLICE
SCIENTIFIQUE
EXPOSITION SALLE LUCIE AUBRAC
DU 18 JUIN AU 12 JUILLET 2013
ANIMATIONS CONFÉRENCE
ENQUÊTE AU CHÂTEAU :
JEUDI 4 JUILLET DE 19H À 23H
07800 La Voulte-sur-Rhône - www.lavoulte-surrhone.fr
Informations : 04 75 74 14 60 ou 04 75 62 44 36

Cette grande soirée familiale, sorte de Cluedo grandeur nature, réunira petits et grands autour d'affaires criminelles.

Jeudi 27 juin à 20h30, en salle Lucie Aubrac

Conférence « Zoom sur les experts : de la série TV à la réalité » par Andy Bécue, Institut de police scientifique, Lausanne

à travers les nombreuses fictions télévisées, le grand public a découvert le métier de technicien de police scientifique.

Mais qu'en est-il de la réalité? Vous le saurez en assistant à cette conférence qui devrait permettre de démêler le vrai du faux !Entrée gratuite.

Ateliers : Zoom sur les labos !

Mercredi 19 juin : de 17h à 18h30
Mercredi 26 juin : de 17h à 18h30
Samedi 29 juin : de 10h30 à 12h
Mercredi 3 juillet : de 14h30 à 16h
Samedi 6 juillet : de 10h30 à 12h
Mercredi 10 juillet : de 14h30 à 16h
A partir de 8 ans. Présence obligatoire des parents.

Visites et animations gratuites

Renseignements bibliothèque :
04 75 74 14 60 ou
Office de Tourisme : 04 75 62 44 36.

Les activités jeunesse de l'été

Du samedi 13 au dimanche 14 juillet

Week-end culturel et de loisirs à Vulcania

Jeudi 25 juillet

Fêtes nocturnes du Château de Grignan avec l'œuvre de Tennessee Williams : « Chatte sur un toit brûlant » dans une mise en scène de Claudia Stavisky

Départ à 18 h place Jargeat (devant l'Office de Tourisme), en car.

Tarif 20 € (billet +transport). Inscription à l'accueil de la MJC (nombre de places limité). Renseignements MJC : 04 75 62 00 12.

Mercredi 26 juin

Sortie de fin d'année des Accueils de Loisirs à Indian's Vallée - Beauregard-Barret (Drôme)

Loisirs d'Eté pour les 3-17 ans en juillet et août

Pour en savoir plus : MJC - 04 75 62 00 12

infos@mjclavoulte.com

www.mjclavoulte.com

Un été en famille : les sorties avec l'Espace Social

Entre juillet et la mi-août, l'Espace Social organise une fois par semaine et pour la journée des sorties familiales à la mer, dans une découverte de nos territoires... Un tarif accessible à tous permet aux voultains de se retrouver pour un temps de détente et de rencontre dans une convivialité partagée.

Le programme est disponible à l'Espace Social et au 04 75 62 22 44

14 juillet :

- **Fête foraine Place Etienne Jargeat du 12 au 14 juillet**
- **Cérémonie commémorative : Rassemblement à 10h Place Camille Debard**
- **Feu d'artifice : à 22 h 30**
- **Bal en soirée : Place Camille Debard.**

Sentier du Rhône

L'œuvre « Hôtel des oiseaux » de Baptiste et Dominique Falda réalisé dans le cadre du circuit d'art contemporain « Sentier du Rhône » sera visible de juin à septembre près de l'Office de Tourisme.

Dans cette œuvre poétique, humoristique et décalée, les artistes jouent sur les codes liés au tourisme et sur ceux du phénomène de migration présent dans le monde animal. « Hôtel des Oiseaux » reprend et questionne l'identité de notre territoire marqué par l'idée de tourisme, par les flux migratoires, et les préoccupations liées à la nature et l'éco-système.

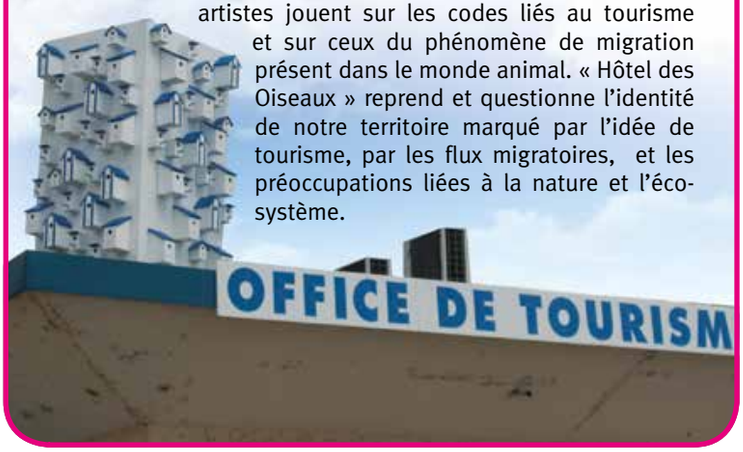

La bibliothèque version été Heureuse perspective pour les adhérents

Sur la plage avec les doigts de pied en éventail ou tout simplement au bord du Rhône sous le soleil exactement, les adhérents liront. Ils ont la possibilité pour l'été d'emprunter 8 ouvrages (au lieu de 5) et 4 magazines (au lieu de 3). Augmentation aussi de la durée des prêts : les livres empruntés à partir de juillet seront prêtés pour 2 mois. Retour impératif le 10 septembre dernier délai.

La bibliothèque fermera ses portes du 29 juillet au 17 août inclus.

Bibliothèque Lucie Aubrac - 04 75 74 14 60

Les nuits de la Dolce Via

Cet évènement festif et familial, organisé par l'Office de Tourisme Eyrieux-Rhône-Véore, aura lieu du 15 au 30 juillet. Grâce aux différentes animations, vous pourrez redécouvrir de manière originale et en toute convivialité l'ancien Chemin de Fer Départemental (CFD) le long de l'Eyrieux et de ses communes !

Informations au 04 75 62 44 36

L'Auberge rouge, succès oblige

« Dans l'affaire de l'Auberge Rouge de Peyrebeille, l'aubergiste a été condamné. On insiste sur les zones d'ombre de l'enquête », précise Eric Lacombe, directeur de la MJC à l'évocation du Théâtre Son et Lumière.

A l'initiative de la MJC, l'Auberge Rouge de Peyrebeille est née d'une œuvre d'adaptation originale de Dominique Lefèbvre (Compagnie L'Artscène). Le spectacle aura pour cadre le site grandiose des Fonderies. Que connaît-on de l'Affaire ? Aux frontières de la Lozère et de la Haute-Loire, la beauté des pâturages le dispute à la rudesse du climat. C'est ici, aux confins du département de l'Ardèche que se trouve l'auberge, halte offerte aux voyageurs, aux muletiers et aux maquignons. Elle aurait été le théâtre d'effroyables crimes et de nombreuses disparitions entre 1807 et 1831 d'où l'appellation « Auberge Rouge ».

L'affaire a, en son temps, défrayé la chronique…

Succès oblige, l'aventure commencée en 2012 se poursuit en 2013

• jeudi 27 juin • 22 h • vendredi 28 juin • 22 h
• samedi 29 juin • 22 h • dimanche 30 juin • 22 h
• lundi 1er juillet • 22 h • mardi 2 juillet • 22 h
MJC : 04 75 62 00 12

Kiosques à Musique
organisés par l'association ORCAVIOU
Concerts Gratuits
Place Camille Debard
Tous les mercredis et vendredis soirs
Programme 2013
17 juillet - Les MANDRINOTS (Folk)
19 juillet - FLOX (Nu-Reggae)
Ouverture : the NEIGHBOURS (Anti Flok)
24 juillet - Cie EN VRAC
(Soirée Clownesque)
26 juillet - EREVAN TUSK (Pop)
Ouverture : KYRIAKOS (Rock)
31 juillet - Les 3 MOUSTIQ'R (Humour)
2 août - DERFZEN (Electro)
Ouverture : TOASTY'SHOW (Reggae)
7 août - Miss WHITE & the drunkenpiano
(Jazz - hip hop)
9 août - VERSARI (New Wave)
Ouverture : Norman Bates (Rock)
14 août - The IMMIGRANTS (New Wave)
Ouverture : GOOD MEDECINE (Blues)
16 août - LALALA NAPOLI
(Chansons Napolitaine)
Ouverture : LES MOTS PASSANTS (Chansons festives)

Cinéma en plein air

(organisé par la MJC)

Parc Baboin

Séances à 21h45

Entrée libre

15 juin : Intouchables

20 juillet : La Guerre des Boutons

23 août : Les Tuche

DEKRA
CONTROL' TECHNIC VOULTAIN
VP78€ -10€ / VU85€ -10€
04 75 85 37 40
REMISE -10€ et contre-visite gratuite jusqu'au 05/2014
36, avenue Louis Antériou
07800 LA VOULTE SUR RHONE

Cette Publication est éditée par
COMPAGNIE GENERALE EDITIONS OFFICIELLES
Conception
Réalisation
Régie
IMPRIM'VERT
Le GIULIA - 825, rue André Ampère
13851 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04
Reproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 2e trimestre 2013
aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr

A votre service pour tous vos imprimés !
Imprimerie Nouvelle
Laurent BULTEZ
04.75.85.35.48
NOUVEAU
TRACEUR NUMÉRIQUE POUR AFFICHES ET BANDEROLES GRAND FORMAT
25, Av. Léon Blum - 07800 La Voulte/Rhône
Port.: 06 17 67 25 67 - Fax : 04 75 85 35 80
E-mail : imp.nouvelle-bultez@wanadoo.fr

restaurant DES LYS
Cuisine traditionnelle
Matthieu Yanez - Chef d'entreprise
Viande du Boucher
Desserts Maison
15, rue Rampon - 07800 La Voulte sur Rhône
Tél. 09 80 55 04 70 - Port. 06 95 12 06 04

www.sp-i.fr
EMAIL : infos@sp-i.fr
Services aux Particuliers en Informatique
Dépannage à domicile
Montage et paramétrage d'ordinateurs
Vente de matériel et composants
Réalisation de sites Internet
Conseils, Initiation
Sébastien PENEL
Votre informaticien à domicile
Mob.06.81.38.01.30

La Treille
Ouvert tous les jours le midi 7/7 et le soir du jeudi soir au dimanche soir inclus
2 salles 2 terrasses

Restaurant la treille - 21 quai jean jaures - 07800 la voulte sur rhone
Tel : 04 75 62 42 31

Cocktail Flore
ARTISAN FLEURISTE
Naissances
Baptêmes
Anniversaires
Communions
Mariages
Bouquet d'accueil
Décoration de hall
Inauguration
Abonnements
floraux
Anniversaire de mariage, deuils
18, avenue Léon Blum - 07800 LA VOULTE
Tél. 04 75 62 00 96 - Fax 04 75 85 15 07
Fermé le dimanche après-midi
à distance

RENAULT
Bernard CONTESSOTTO
Agent RENAULT
Vente Véhicules neufs et occasions

RENAULT SPORT
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
ZA La Fauchetière - 26250 LIVRON
Tél. 04 75 61 79 32 - Fax : 09 70 62 01 19
garage.contessotto@orange.fr

La communauté d'agglomération : un projet ambitieux et décisif

Marc Bolomey, « La CAPCA apparaît comme une grande chance pour notre territoire. »

La création de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche sera effective au 1er janvier 2014. Elle naîtra de la fusion des 2 communautés de communes Privas Rhône Vallées et Eyrieux-aux-Serres ainsi que de l'addition de 9 autres communes. Configuration de la nouvelle entité : 35 communes pour 40 000 habitants.

Structure à grande échelle, la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) offrira toutefois un espace à taille humaine. Leitmotiv : la solidarité entre les bassins de vie, ruraux et plus urbains, une solidarité qui va de pair avec la bonne « attitude » définie par Marc Bolomey, maire de La Voulte-sur-Rhône, comme « une volonté des élus de penser en termes de territoire et non pas d'esprit de clocher ». La CAPCA sera aussi régie par la mutualisation, mise en commun des services et des moyens humains des différentes collectivités territoriales. En mai, des délibérations ont été prises quant aux compétences de la future entité. Elle sera donc dotée des compétences déjà exercées par les 2 communautés de communes fusionnant auxquelles s'ajouteront de nouvelles compétences, comme le transport et la politique de la ville.

Toutes les communes seront représentées

À la question de la représentation, le 1er magistrat répond en parlant de garantie. Quelle que soit leur taille, toutes les communes seront représentées par au moins un conseiller communautaire. Pour La Voulte-sur-Rhône, forte de 5 112 habitants, 6 ou 7 conseillers communautaires siègeront. L'assurance d'une proximité avec les citoyens.

Marc Bolomey de conclure que « les groupes de travail thématiques ont bien avancé sur le dossier et que la CAPCA apparaît comme une grande chance pour notre territoire ».

Composition de Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Quelles sont les 35 communes de la nouvelle entité ?

CDC (Communauté de Communes) Privas Rhône Vallées : Alissas, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Lyas, Pourchères, Le Pouzin, Privas, Rompon, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Priest, Rochessauve et Veyras ;

CDC Eyrieux aux Serres : Beauvène, Chalencon, Dunière-sur-Eyrieux, les Ollières-sur-Eyrieux, Pranles, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort et Saint-Etienne-de-Serre ;

Sans oublier les communes : d'Ajoux et de Gourdon (CDC de la Roche de Gourdon), de Beauchastel, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et La Voulte-sur-Rhône (CDC des Confluences Drôme Ardèche), de Gluiras, Marcols-les-Eaux et Saint-Julien-du-Gua (CDC des Châtaigniers).

Le conseil communautaire, mode d'emploi

Le conseil communautaire est à l'intercommunalité, ce que le conseil municipal est à la commune. Autrement dit, le conseil communautaire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées.

Comment seront élus les conseillers communautaires ?

En 2014, les conseillers communautaires seront élus par fléchage lors du scrutin municipal. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle sera issue.

Quelle est la composition d'un conseil communautaire ?

Il est composé d'un président, de vice-présidents et de conseillers communautaires. Le président est élu au sein de l'assemblée selon les mêmes règles qui régissent l'élection d'un maire.

Le périmètre de la CAPCA

« Le sport se porte au mieux »

« Le sport à la Voulte-sur-Rhône se porte bien… se porte au mieux, les objectifs ont été atteints. Le LVR en catégorie Honneur, quant au ROC, il évoluera en Fédérale 1 », explique, pleinement satisfait Alain Motte, adjoint aux Sports.

Le ROC en Fédérale 1. Tous les joueurs, les supporters, les inconditionnels d'applaudir. Encore et encore. Le ROC (Rhône Ovalie Club La Voulte - Valence) s'est qualifié sur l'ensemble des 2 matches qui l'opposait à l'US Annecy, match aller à Valence (20-7) et retour dimanche 12 mai à Annecy (18-19). Les joueurs du ROC ont été puissants, francs et généreux en franchissant ce huitième de finale… Cerise sur le gâteau, ils ont marqué à la toute dernière seconde. Opiniâtreté, force et réactivité font plus que force ni que rage. Le panache des joueurs le disputait à la ferveur des spectateurs. Une victoire amplement méritée pour le Club qui évoluera désormais en Fédérale 1. Brillant résultat pour une belle équipe dont la cité ne peut que s'enorgueillir.

LVR en honneur. « Depuis sa création en 2010, le Club LVR (La Voulte Rugby) a franchi chaque année un palier pour atteindre aujourd'hui le plus haut niveau régional. Il accède à la catégorie Honneur avec les Comités Drôme-Ardèche-Savoie-Haute Savoie, Isère et Rhône » précise Christophe Bertrand, président du LVR Rugby. Tout au long de l'année, les résultats du championnat ont été à la hauteur, seulement 2 défaites pour 10 victoires. « Le fait d'être 1er de notre poule autorise le Club à monter à l'échelon supérieur ». Le 27 avril, il remportait le titre honorifique de Champion Drôme-Ardèche Promotion Honneur.

Un départ en fanfare.

La Voulte-sur-Rhône, ville-départ du Marathon

La 3e édition du Marathon de l'Ardèche - Vallée de l'Eyrieux - sur la Dolce Via se déroulera le 8 septembre prochain entre La Voulte-sur-Rhône et Le Cheylard. Initiée par le Rotary Club, cette manifestation est aujourd'hui portée par l'Office de Tourisme du Pays du Cheylard.

Faire vivre une aventure sportive, riche en découvertes nature et rythmée par des rencontres, telle était l'idée novatrice des membres fondateurs. La Voulte-sur-Rhône souscrit pleinement et à ce titre s'impose comme ville-départ de l'événement. Quelques 400 participants sont attendus. Une cinquantaine de bénévoles, des élus, des membres de l'office de tourisme, des représentants d'associations, des sportifs, des supporters et autres inconditionnels, les sapeurs-pompiers… tous donnent le meilleur d'eux-mêmes et « réinventent » l'ambiance du Marathon. La logistique de la course sera assurée par Audrey Bernard, coordinatrice et médiatrice développement de projets culturels. Le samedi 7 septembre, se déroulera au complexe Battandier-Lukowiak le Forum des Associations, belle occasion pour accueillir les participants du Marathon et leur remettre leur dossard. Hasard du calendrier ? Tout est prévu, une organisation sans faille.

Mobilisation générale donc autour de cette aventure sport-nature hors pair qui d'année en année, a l'art de mettre les hommes en valeur et les territoires en relief.

Samedi 7 septembre

14h / 18h : retrait des dossards au complexe Battandier-Lukowiak à La Voulte-sur-Rhône

Dimanche 8 septembre

7h / 8h : retrait des dossards à La Voulte-sur-Rhône, à proximité de la ligne de départ, 6 avenue du 11 novembre

Départ à 8 h 30

Pour en savoir plus :

www.marathon-ardeche.org
www.otlecheylard-ardeche.com
www.tourisme-eyrieuxrhoneveore.fr
www.eyrieux-centre-ardeche.com
www.ardechepleincoeur.com
www.ardecheendirect.com

REYES
GROUPE

ZI Jean Jaurès,
179 Avenue Marie Curie
07800 La Voulte sur Rhône

Tél. +33 4 75 85 88 50 Fax. +33 4 75 85 88 51 | www.reyesgroupe.fr | Mail : contact@reyesgroupe.fr

Pressing
Coloris
LE BIEN FAIRE
BRIGITTE RISSOAN ET JANINE COLOMBAT
DU MARDI AU VENDREDI DE
8H30 À 12H ET DE 14H30 À 19H
SAMEDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 04 75 85 30 24
11, QUAI JEAN-JAURÈS - 07800 LA VOULTE SUR RHÔNE

maisondelapresse
L'ART DES CHOIX VOULTAIN
29 Avenue Marx Dormoy
07800 La Voulte-sur-Rhône
04 75 62 40 88

art' creatif
Pour elle
Pour lui
Coiffeur conseil
Visagiste

15 rue Bertraud 04 75 62 44 17
07800 La Voulte sur Rhône

S.A.R.L FRADIER
Judicaël Fradier
ELECTRICITÉ
GÉNÉRALE
Tertiaire industriel
Energie renouvelable
Ventillation automatisme
Tél. 04 75 40 14 69
06 99 34 55 60
Fax. 04 75 41 27 84
sarl.fradier@orange.fr
11, Les Hauts d'Autussac
07800 St Laurent du Pape

FBW
FERRONNERIE
PORTAIL - PERGOLA - ESCALIERS - MOBILIER
William Boudon
06 09 81 35 99 / 04 69 30 51 74
william.boudon@sfr.fr
Chemin de Couthiol 26250 Livron

Bloc-Notes

Mairie pratique

Infos Mairie

- Ouverture :
  du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
  et de 13h15 à 17h
- Accueil : **04 75 62 40 44**
- Services techniques : **04 75 62 29 57**
- Police Municipale : **04 75 62 39 82**
  ..... **06 07 29 12 67**
  ..... **06 07 29 12 66**

Autres services

- Bibliothèque Lucie Aubrac **04 75 74 14 60**
- C.C.A.S. - Centre social Hannibal **04 75 62 22 44**
- MJC-MPT **04 75 62 00 12**
  - Crèche/Halte-Garderie **04 75 62 46 60**
  - Garderie périscolaire **04 75 62 00 12**
  - Relais Assistantes maternelles..... **04 75 62 46 59**
- PIMMS (Point Information
  Médiation Multi Services) **04 75 62 38 88**

Appel au don de fossiles :

Au-delà de sa vocation première d'accueil du public et du partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris , la Maison de site de la Boissine dont l'ouverture est prévue en avril 2014 aura également pour missions de « conserver, restaurer, étudier et enrichir la collection paléontologique ». Ainsi, si vous possédez des fossiles et que vous voulez en faire don, ceux-ci intègreront la collection de la commune (espaces d'exposition ou réserves visitables). Cette intégration se fera bien entendu à titre permanent et ces fossiles ne pourront être ni donnés, ni cédés, ni vendus.

Vos dons feront intégralement partie du patrimoine géologique et paléontologique de La Voulte-sur-Rhône, et vos arrière-petits-enfants pourront les revoir dans les espaces d'exposition ou les réserves visitables de la Maison de site de la Boissine.

Pour cela, merci de vous faire connaitre auprès de Bruno Caze (Responsable Scientifique et Médiation de la commune) au 04 75 62 29 58 ou à l'adresse boissine@bmla.fr.

Distribution de sacs poubelles

La prochaine distribution de sacs poubelles par la Commune à destination des habitants de la ville de LA VOULTE-SUR-RHONE (particuliers uniquement) aura lieu :

- lundi 1er juillet 2013 à l'Espace Social Hannibal entre 8 heures et midi et entre 13 heures 30 et 17 heures ;

- mercredi 3 et jeudi 4 juillet 2013 à la salle des fêtes entre 8 heures et midi et entre 13 heures 30 et 17 heures.

Enquête publique PPRI

L'enquête publique concernant le PPRI de La Voulte-sur-Rhône aura lieu du lundi 17 juin au mardi 16 juillet 2013 inclus.

Quatre permanences seront organisées aux dates suivantes : lundi 17/06 de 14h à 17h, vendredi 28/06 de 9h à 12h, mercredi 10/07 de 9h à 12h et mardi 16/07 de 14h à 17h.

Inscrivez-vous pour recevoir la newsletter de La Voulte-sur-Rhône

www.lavoultesurrhone.fr

Le quotidien Voultain

Horaires et billetterie Gare SNCF

- Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
- Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 16h15

Tour de garde des pharmacies

Afin de disposer de cette information en temps réel, le Syndicat des Pharmaciens de la Drôme et de l'Ardèche vous propose un service téléphonique (serveur vocal) en composant le **3915** le téléphone direct de l'officine vous sera alors transmis.

Urgences

- SAMU **15**
- Pompiers **18**
- Gendarmerie **17**
- Centre Antipoison de Lyon **04 75 62 01 98**
- Urgence sécurité Gaz : GrDF **04 72 11 69 11**
- Qui contacter en cas d'odeurs chimiques ?
  Numéro vert d'Eurecat **0 800 47 33 33**
  08 00 87 25 44